

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023													
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		5 dont DGS : 1H		DGAS : 1 F 3 H	Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F								
(B) N° de département :	49		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)		(F) Primo-nominations année 2023								
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME					
ANGERS LOIRE METROPOLE	EPCI		DGS			DGS							
<i>tableau commun Ville d'Angers et EPCI Angers Loire Métropole</i>			DGAS	1		DGAS							
			DGST			DGST							
			Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet							
			Total par sexe	1	0	Total par sexe en 2023	0	0					
			Ne remplir que les cases colorées			(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)			Emplois fonctionnels concernés			HOMME	FEMME
DGS								DGS					
DGAS								DGAS			1		
DGST								DGST					
Expert de haut niveau- Directeur de projet								Expert de haut niveau- Directeur de projet					
Total par sexe années antérieures								Total par sexe années antérieures			1	0	
(H = F + G) Total primo par sexe								(H = F + G) Total primo par sexe			1	0	
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023								(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
Au titre du 1 ^{er} cycle						(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)				
						Nombre minimal de représentant de chaque sexe			Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0	
			Nombre d'unités manquantes			Nombre d'unités manquantes			Néant			Néant	
Au titre du 2 ^{ème} cycle			Contribution due			Contribution due							
			Nombre minimal de représentant de chaque sexe			Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0				
			Nombre d'unités manquantes			Nombre d'unités manquantes			Néant			Néant	
Contribution due			Contribution due			Contribution due							

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.